

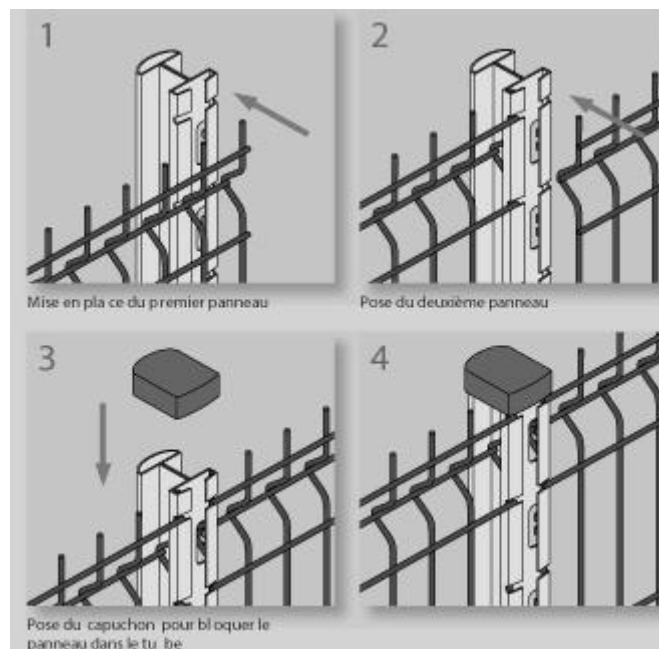
# Notice pour poteaux à encoches

## TECHNIQUE DE POSE

Mesurer et préparer le terrain pour la pose de la clôture. Sceller un poteau et tendre un cordeau afin d'aligner parfaitement les poteaux.

Réaliser le trou pour la pose du premier poteau, vérifier le niveau afin d'être bien perpendiculaire au terrain, puis le sceller avec du béton. Même si le béton prend vite, il est préférable de maintenir poteaux et panneaux au fur et à mesure de leur pose, à l'aide de pieux disposés à l'oblique de chaque côté de la clôture.

**À noter : les poteaux seront scellés sur une profondeur 50 cm (peut être réduit à 30 cm si nécessaire) dans un plot béton d'un diamètre 50 cm.**

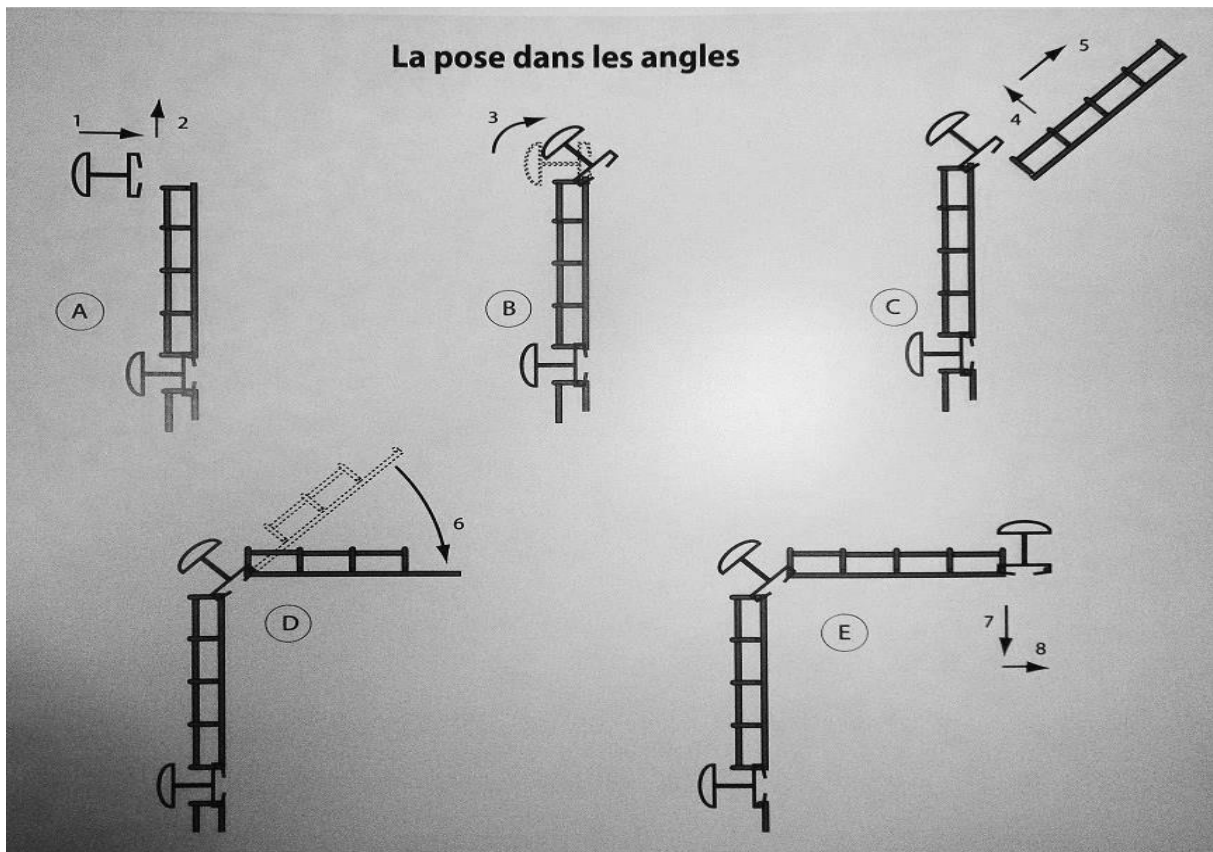


Positionner le panneau dans les encoches du poteau et tirer le panneau afin qu'il soit en butée dans les encoches. Il n'est pas forcément nécessaire de faire descendre une clôture au ras du sol. Vous pouvez disposer les panneaux sur des cales de 1 ou 2 cm d'épaisseur jusqu'à ce que le béton ait terminé sa prise.

Réaliser le trou pour le deuxième poteau. Positionner le poteau et mettre le panneau dans les encoches. Vérifier si la distance entre les poteaux est identique en haut et en bas. L'ensemble doit être tendu. Installer des étais pour maintenir la verticalité du panneau tant que le béton n'est pas sec. Sceller.

Renouveler ce dernier point jusqu'à la fin de la clôture. Il est possible de recouper les panneaux à l'aide d'une pince monseigneur ou d'une meuleuse.

## POSE DANS LES ANGLES



Comme une clôture ne figure pas parmi les éléments de structure d'un bâtiment, elle ne fait l'objet d'aucun DTU. Une certaine liberté est donc de mise... Mais dans les limites imposées par le règlement des lotissements ou copropriétés. À défaut, c'est le plan local d'urbanisme (PLU) - ou son prédécesseur : le plan d'occupation des sols (POS) - qui fait foi au moins en ce qui concerne les clôtures situées côté rue. Renseignez-vous en mairie.